



OBJET

CS2023-021

-

APPROBATION

AVANT PROJET

-

INTERCONNEXION

LIGNIERES A LA PALLU

Membres en exercice : 14

Membres présents : 8

Votants : 8

Président :
MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :
MR LECOURT JEAN-LUC
MR GERARD MICHEL
MR LEBLANC SYLVAIN
MR DUPLAINE LOIC
MR DAVOUST DOMINIQUE
MR BAYEL JEAN-CLAUDE
MR HARTOUT PETER
MME CONNEAU MARIE

Absents Excusés :
MR GUILMEAU HENRI
MR CHAUVEAU DAVY
MR MAUNOURY REMY
MR GESLAIN DENIS
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE
MR ESNAULT MARCEL

Secrétaire de séance :
MR GERARD MICHEL

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 septembre 2023
Convocation du : 23 août 2023

Monsieur le Président,

Informe le comité syndical d'un projet pour l'année 2023 de travaux de renouvellement d'AEP des réseaux du Syndicat par la mise en place d'une interconnexion entre Lignièrès Orgères à La Pallu. L'estimation de la prestation s'élève à 278 670.82 € H.T. Les travaux seront effectués par le biais d'un marché.

Le Comité syndical,

Après avoir pris connaissance de l'avant-projet, tel que présenté par M. le Président, sollicite auprès du Département et de l'Agence de L'eau Loire-Bretagne les subventions auxquelles il peut prétendre dans le cadre du dit projet et l'autorisation de commencer les travaux en 2023.

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, compte-tenu du montant à financer : 278 670.82 € H.T, adopte à ce jour le plan de financement du dit projet comme suit :

Plan de financement :

Subventions Département 30%	83 601.08 € HT
Subventions Agence de L'eau Loire-Bretagne 30%	83 601.08 € HT
Autofinancement	<u>111 468.66 € HT</u>
	278 670.82 € HT

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 12 septembre 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

